



CARTE DE MADAGASCAR - 1/500.000 Type 1963

MANDRARE à ANDABOLAVA SUD

Les coordonnées de la station sont les suivantes:

Longitude : 46° 19' 10" E

Latitude : 24° 13' 25" S

La surface du bassin qu'elle contrôle est égale à:
4045 Km².

L'altitude de la station est voisine de 200m. La ligne de crête du bassin culmine à 1959 m dans les chaînes Anosyennes.

La station est située en amont du radier de la route AMBOASARY-TSIVORY. Son accès est souvent difficile en saison des pluies.

HISTORIQUE:

Une première échelle a été mise en place en 1951, mais les lectures sont inutilisables jusqu'en 1953.

La nouvelle échelle installée le 9 Août 1953 a son zéro à la cote 93,55 m par rapport à une borne cotée 100.

L'échelle a été restaurée le 14 Avril 1959. Le zéro a été légèrement décalé, sa nouvelle cote est 93,47 m.

Un limnigraphe a été installé le 26 Août 1970. Il est doublé d'une échelle de 0 à 7 m. Il n'a pas résisté au cyclone du 2 Février 1971.

Un nouvel appareil est installé le 14 Décembre 1972, 3 Km plus à l'aval, à proximité de l'échelle des rapides.

Une échelle de 0 à 4 m, appelée ANDABOLAVA AVAL a été installée en Août 1967 sur le seuil rocheux situé à la traversée de la chaîne du VOHIDAVA.

Les jaugeages utilisés pour l'établissement des courbes de tarage sont tous rapportés à l'échelle du radier dite échelle amont.

JAUGEAGES:

Quarante neuf jaugeages à l'échelle amont et 27 à l'échelle aval ont permis le tracé d'un étalonnage tout à fait provisoire de la station.

ETALONNAGE:

Nous avons tracé 8 courbes de basses eaux et une courbe unique à partir de la cote 2,50 m. Ces courbes sont représentées sur les graphes n°

L'extrapolation est très forte: de 300 à 4000 m³/s

TRADUCTIONS HAUTEURS DEBITS:

Les tableaux de débits moyens journaliers sont donnés en annexe. Les relevés antérieurs au mois de Novembre 1953 n'ont pas été utilisés (mauvaises lectures).

Nous avons obtenu, en complétant quelques années à partir des hydrogrammes d'AMBOASARY, 20 années de débits moyens journaliers qui permettent de connaître de façon très approximative le régime du MANDRARE.